

Le Jour de la Nuit à Chaptelat

✘ Le 20 septembre 2014, fêtez le JOUR de la NUIT à Chaptelat, village étoilé.

Initiée par l'association Agir pour l'Environnement, la 6^{ème} édition du "JOUR de la NUIT" est l'occasion de mettre en lumière les méfaits de la pollution lumineuse en organisant une nuit sans éclairage.

La **commune de Chaptelat**, la **SAPLimoges** et l'association **Soleil Vert de Chaptelat** entendent marquer leur participation et ont décidé d'unir leurs efforts pour vous faire redécouvrir les charmes d'une nuit préservée de toute pollution lumineuse le :

**20 septembre prochain dès 20h
sur le stade de la commune,**

spécialement mis à leur disposition pour l'occasion.

A la tombée de la nuit, vous pourrez écouter le cri des chouettes le temps d'un parcours pédestre d'un kilomètre avec l'association Soleil Vert, de Chaptelat avant de rejoindre le stade où vous attendront les animateurs de la SAPLimoges avec leurs lunettes et leurs télescopes. Le temps d'une nuit sans éclairage public éteint pour l'occasion par la mairie de Chaptelat, ils vous feront découvrir les secrets du ciel nocturne et l'univers qui nous entoure.

Les animations proposées (*cliquer sur l'affiche pour en obtenir le détail*) sont gratuites et ouvertes à toutes celles et ceux qui s'intéressent, de près ou de loin, à l'observation des étoiles et aux mille et une merveilles offertes par une biodiversité nocturne à préserver. En cas de mauvaises conditions météo, un diaporama/débat en salle remplacera les observations sur le terrain.

En 10 ans, le nombre de points lumineux a crû de plus de 30%. En limitant dans le temps et dans l'espace cet éclairage, il est possible de préserver la nuit, de limiter le gaspillage énergétique et de redonner aux hommes le plaisir de la vision du ciel étoilé.

A l'heure du projet de loi relatif à la transition énergétique, le Jour de la Nuit entend rappeler que les mesures législatives actuelles sont encore trop peu contraignantes en matière de lutte contre la pollution lumineuse. C'est l'occasion, pour la commune de Chaptelat, la SAPLimoges et Soleil Vert de Chaptelat, de placer ces animations sous le signe de l'exemplarité environnementale.